

# BAC PROFESSIONNEL CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)

RNCP 38316 : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – Date de validité : 01/01/2029

Formation en apprentissage ou en alternance (2 ans)  
Polyculture élevage ou Grandes cultures



## Objectif : concrétiser votre projet !

- Assurer la conduite technique des productions
- Piloter une entreprise agricole
- S'adapter aux enjeux professionnels

## Taux de réussite



## Méthode mobilisée : l'alter-

### Du temps en entreprise

- Maîtriser des pratiques professionnelles
- Enrichir son expérience
- Etudier le fonctionnement d'une exploitation
- Développer son autonomie
- Construire son projet d'orientation

### Du temps au lycée

Durée de la formation : 1350 heures sur 2 ans

- Développer ses connaissances
- Allier pratique et théorie
- Acquérir des méthodes de travail
- Se préparer au monde professionnel



Route de Plouider 29260 LESNEVEN



[www.ireo.org](http://www.ireo.org)



[contact@ireo.org](mailto:contact@ireo.org)



02 98 83 33 08

## Des matières générales et des approches concrètes

- Français
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Histoire - Géographie
- Physique - Chimie - Biologie - Ecologie
- Informatique
- ESC (Education Socioculturelle)
- Conduite de productions animales et végétales
- Maintenance et agroéquipements
- Economie agricole
- Gestion, pilotage de l'entreprise
- Gestion des ressources et agrosystème

## Nos atouts

### Un accompagnement personnalisé :

- Suivi individuel, petits groupes
- Suivi de stages
- Formateurs présents sur site

### Un réseau de professionnels :

- Interventions de professionnels
- Visites d'entreprises et d'exploitations
- Stages en production et étude spécifique de la diversification en agriculture

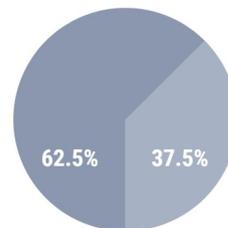
### Une ouverture culturelle et technique

- Un stage hors région en première ou en terminale
- Stage à l'étranger possible

## Modalités d'évaluation

### Répartition du résultat final

Contrôle en Cours de Formation  
(CCF)



Epreuves  
terminales

## Poursuite d'études

- Préparer une poursuite d'étude en BTS
- Préparer une spécialité (CS)
- Devenir responsable d'exploitation
- Devenir salarié (e) agricole

## Modalités et délais d'accès :

**Pré-requis** : être issu(e) d'une classe de seconde.

**Pré-inscription** : dès le 2<sup>ème</sup> trimestre, après une rencontre individualisée sur rendez-vous

**Tarif** : voir site internet. Formation financée par l'OPCO pour les apprentis

**Rentrée** : Septembre

*Possibilité de repas et d'hébergement*